

PROMOTION leSoleil
Le samedi 7 décembre 2013



LES MÉRITES D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC

2013

10
ANS

L'année 2013 marque le dixième anniversaire des Mérites d'architecture. Un nouveau logo et deux nouvelles catégories entrent en scène à cette occasion. De fait, la nouvelle image des Mérites reflète l'innovation et la modernité que ces prix veulent souligner. La mention pour l'accessibilité universelle prend du galon et devient une véritable catégorie. Également, dans la foulée du lancement de la *Vision de développement de l'art public de la Ville de Québec*, une nouvelle catégorie s'ajoute pour faire place aux œuvres d'art public.

Quant au Prix du public, il demeure une valeur sûre des Mérites d'architecture ! Faisant appel au jugement populaire, il permet de désigner le coup de cœur des citoyens en les invitant à voter pour le bâtiment de leur choix. Cette année, parmi les sept finalistes, le siège social de La Capitale groupe financier remporte les honneurs.



Commanditaire



Partenaire officiel

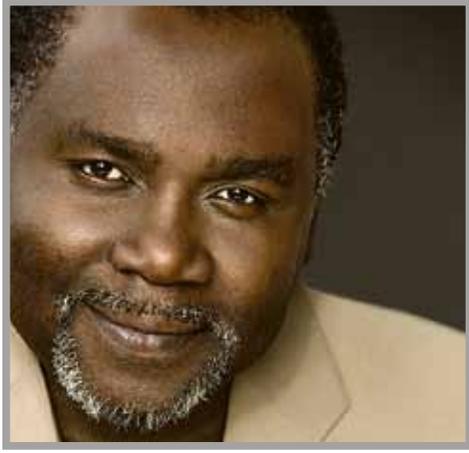
leSoleil

Entente de
développement culturel



Culture
et Communications
Québec

Mot du ministre



Mérites d'architecture 2013 de la Ville de Québec

Le patrimoine architectural de la Ville de Québec se distingue par la richesse de son histoire. Les bâtiments d'époque, qui témoignent de cet héritage, se marient harmonieusement aux infrastructures contemporaines et confèrent un cachet unique à notre capitale nationale. En effet, elle attire les visiteurs de partout dans le monde, résultat, entre autres, du travail remarquable d'architectes, d'entrepreneurs et de propriétaires ayant à cœur le développement de leur environnement.

Qu'il s'agisse de la restauration d'édifices patrimoniaux ou de la conception d'immeubles d'avant-garde, ces derniers mettent leur créativité au service de la population et méritent notre reconnaissance. De ce fait, je suis fier de m'associer à la Ville de Québec pour souligner les 10 ans des Mérites d'architecture, qui célèbrent et récompensent les plus belles réalisations architecturales chaque année. Le retour du Prix du public permettra encore une fois aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leurs préférences, et ainsi de les sensibiliser au travail de ces artisans. Félicitations aux lauréates et aux lauréats et merci de contribuer brillamment à l'embellissement de notre magnifique capitale.

Le ministre de la Culture et des Communications,

M. Maka Kotto

Mot du maire



Les Mérites d'architecture célèbrent cette année une décennie à saluer l'embellissement de la ville ! Ces prix encouragent l'excellence en architecture en distinguant les réalisations les mieux réussies afin qu'elles servent d'exemples aux propriétaires, aux architectes et aux entrepreneurs. Depuis 10 ans, c'est près de 190 mentions et certificats qui ont été attribués aux projets les plus méritants !

Au fil du temps, une catégorie Hommage s'est ajoutée pour souligner la carrière exceptionnelle d'un architecte. Pour la première fois, cette distinction s'adresse à une femme, madame Christine Vallée, pionnière de l'architecture à Québec. Je tiens à la féliciter chaleureusement pour sa contribution au développement de la ville. Je me réjouis également que l'accessibilité universelle soit passée d'une mention à une véritable catégorie. Cela indique que de plus en plus de projets sont conçus avec la préoccupation d'être accessibles à tous et que plusieurs d'entre eux y parviennent avec succès.

C'est avec plaisir que je salue les finalistes et félicite les lauréats de cette 10^e présentation des Mérites d'architecture de la Ville de Québec.

Bonne soirée à tous !

Le maire de Québec,

Régis Labeaume

Membres du jury



Diane Simard, Présidente

Diplômée en architecture de l'Université Laval, Diane Simard poursuit ses études en restauration et en aménagement du territoire à l'École Polytechnique de Lausanne. Par la suite, elle réalise en Tunisie plusieurs projets, dont les plans d'une ville nouvelle, El Morouj. De retour au Québec, elle termine une maîtrise en Aménagement à l'Université de Montréal. Ses années de pratique privée ont été consacrées principalement à la rénovation résidentielle et commerciale ainsi qu'à la promotion immobilière. Elle poursuit sa carrière dans le secteur public, à la Société immobilière du Québec, d'abord comme architecte puis comme directrice régionale. Elle agit par la suite pour la Commission de la capitale nationale à titre de directrice du projet de la Promenade Samuel-de-Champlain, puis comme chargée de projet pour la rénovation/restauration du Domaine Cataract. Architecte retraitée, elle est maintenant vice-présidente de l'organisme humanitaire les Architectes de l'Urgence et de la Coopération.



Bruno Boisvert

Détenteur d'une maîtrise en histoire de l'UQÀM, Bruno Boisvert œuvre au sein du ministère de la Culture et des Communications depuis 2007. Il agit actuellement comme responsable des immobilisations pour la Direction de la Capitale-Nationale. À ce titre, il accompagne les clientèles du Ministère dans la planification des projets de construction d'équipements culturels et de restauration du patrimoine bâti protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ses expériences professionnelles antérieures dans les secteurs de la muséologie et de la recherche lui ont permis de développer une riche expérience en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Au cours de sa carrière, il a eu l'occasion de participer à quelques jurys, dont celui des Prix du patrimoine de Charlevoix.



Carole Després

Carole Després est professeure à l'École d'architecture, et co-fondatrice du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa) de l'Université Laval. Elle s'intéresse aux milieux résidentiels ainsi qu'aux formes urbaines et aux comportements qui leur sont associés à travers un programme de recherches croisant recherches fondamentales, recherches-action et recherches en créations artistiques. Ses travaux en cours portent sur le phénomène d'étalement urbain ou de rurbanisation en lien avec la dépendance accrue à l'automobile, le vieillissement et le dépeuplement amorcé des banlieues de première couronne, et le développement durable. Enfin, ses travaux incluent le développement de démarches visant le transfert de connaissances vers les milieux de la pratique, à travers des processus de design participatifs et d'urbanisme de concertation.



Guillaume Drouin Chartier

Guillaume Drouin Chartier détient une maîtrise en architecture de l'Université Laval. Il est également détenteur d'un baccalauréat, profil international, qu'il a complété à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, en France. À la fin de ses études, il a remporté la bourse de création Jacques Plante pour son essai-projet « Infection paramorphique » en mai 2010, la bourse d'excellence remise par ses pairs ainsi que la bourse du meilleur candidat à la profession. Il travaille depuis 2008 comme architecte et designer urbain chez Groupe A/Annexe U. Il est également critique invité à l'occasion d'ateliers en architecture et en design urbain à l'École d'architecture de l'Université Laval et a fait partie de plusieurs jurys pour des concours d'architecture, de design graphique et de design d'objets.



Bernard Gaudichon

Bernard Gaudichon est technologue professionnel dans le domaine du bâtiment. Il a poursuivi ses études en administration et en gestion des ressources humaines à l'Université Laval, à l'ÉTS et aux HEC. En 1989, il a travaillé comme estimateur et chargé de projet pour différents travaux de construction et de rénovation commerciale. En 1997, il accepte un poste d'inspecteur pour les plans de garantie de l'Association de la construction du Québec (ACQ) et devient en peu de temps directeur technique pour l'ensemble des opérations. Fort de cette expérience, il rejoint les rangs de la SCHL comme conseiller technique et responsable des relations avec l'industrie. À travers ces années, il a fondé son entreprise de consultation et aujourd'hui il occupe le poste de conseiller principal auprès de la Garantie Abrisat inc.



Linda Larouche

Bachelière en communications graphiques à l'Université Laval, Madame Larouche cumule 26 ans d'expérience dans le domaine. Elle a œuvré au sein de différentes firmes telles que Cossette, Olive communication et Verge LeBel à titre de conceptrice graphique. Elle a également occupé pendant 9 ans le poste de directrice photo à la Maison Simons. Au Journal Le Soleil depuis 2006, elle y occupe le poste de directrice artistique et agit à titre de responsable du développement et du maintien de la qualité visuelle du journal (infographie, mise en page, photographie), en plus de diriger et de coordonner le travail des graphistes.



Jean-Pierre Morin

Monsieur Morin est un artiste de Québec, titulaire d'un baccalauréat en arts visuels de l'Université Laval et d'une maîtrise avec option sculpture de l'Université Concordia. Professeur d'arts visuels aux niveaux universitaire et collégial, il enseigne depuis 1997 la sculpture à la Maison des métiers d'art de Québec. Ses œuvres, reconnues au niveau international, font partie de diverses collections privées et publiques au Canada et apparaissent également dans de nombreuses expositions individuelles et collectives en Amérique du Nord et en Europe. En 2003, la Ville de Québec lui remet le Prix Reconnaissance Videre, qui souligne l'excellence de son œuvre et de sa carrière. En février 2008, il reçoit le Prix de la Fondation Monique et Robert Parizeau pour installer la sculpture Trombe devant l'entrée principale du Musée national des beaux-arts du Québec. Il a à son actif depuis 1988 plus d'une trentaine d'œuvres publiques, dont une vingtaine dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture.

Prix du public

Lauréat

SIÈGE SOCIAL DE LA CAPITALE GROUPE FINANCIER

Édifice situé au **625, rue Saint-Amable**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Coarchitecture / Lemay & associés

Réalisation: Verreault construction / BPR



Finalistes

Aréna Giffard

Bâtiment situé au 3500, rue Cambronne, arrondissement de Beauport

Conception: Consortium CCM2 (Côté Chabot Morel, architectes) / Côté Leahy Cardas architectes

Réalisation: Verreault construction

PECH-SHERPA

Bâtiment situé au 130, boulevard Charest Est et au 135, rue Notre-Dame-des-Anges, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Lafond Côté architectes

Réalisation: Garoy construction inc.

Coopérative Les Grands Rangs

Bâtiment situé au 199, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Tergos Architecture et Construction Écologique

Réalisation: Construction Hamel et Alain inc. / Tergos Architecture et Construction Écologique

500 Grande Allée

Édifice situé au 500, Grande Allée Est, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Lemay & associés

Réalisation: Garoy construction inc.

Résidence 2G

Résidence située dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception: Éric Pelletier architectes / Gilles Guité architecte

Réalisation: Nova construction

Stade TELUS - Université Laval

Bâtiment situé au 2380, rue du PEPS, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception: ABCP architecture / Coarchitecture

Réalisation: Pomerleau inc.



Prix spécial du jury

Lauréat

STADE TELUS - UNIVERSITÉ LAVAL

Bâtiment situé au **2380, rue du PEPS**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception: ABCP architecture / Coarchitecture

Réalisation: Pomerleau inc.



Cet édifice a fait l'unanimité parmi le jury. L'ampleur du défi technologique qu'il représente, le développement des saines habitudes de vie qu'il encourage et son intégration réussie sur le campus de l'Université Laval ont enchanté les membres du jury. De plus, il réussit parfaitement à s'adapter aux différents utilisateurs qui le fréquentent. Créant une symbiose entre le stade de football existant et les autres installations sportives environnantes, cette construction permet d'offrir un maximum de fluidité dans les circulations. Il met ainsi à profit la topographie du terrain et des gradins existants. Cette immense structure hybride, supportée par 13 arches à inertie variable, présente une conception novatrice, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. La morphologie du bâtiment contribue à une stratégie de ventilation naturelle et permet ainsi de diminuer l'empreinte énergétique du bâtiment. La toiture, véritable point de repère, flotte tel un voile au-dessus du site afin d'accentuer l'effet de légèreté et vient ainsi adoucir le volume dans le paysage.

Prix de participation

Les citoyens qui votaient pour le Prix du public couraient la chance de gagner un des quatre prix de participation offerts par nos généreux commanditaires.

► M^{me} Anne Roy est l'heureuse gagnante du prix offert par le Capitole de Québec : un **forfait Évasion** pour deux personnes. Ce forfait comprend une nuitée, un souper et un petit-déjeuner.

► M^{me} Annik Cayouette-Brousseau ET M. Arsène Caron remportent chacun une série de billets pour **trois pièces** de la saison 2013-2014 offerte par le Théâtre de la Bordée.

► M^{me} Micheline Laberge gagne le carnet libre pour **trois concerts** pour la saison hiver-printemps 2014 au Palais Montcalm.

Félicitations aux gagnant(e)s !

Le
CAPITOLE
de Québec

THÉÂTRE DE LA
BORDÉE
Tourné vers le monde

PALAIS
M()NTCALM
maison de la musique

Comité organisateur

Service de l'aménagement du territoire

Odile Roy, Claudine Caron, Marilyn Croizer, Trycie Jolicœur, Luce Simard, Johanne Groleau, Carlos de la Torre et Joanne Laverdière

Service des communications

Mireille Plamondon, David Gamache, Chantal Gagnon et Caroline Gagné

Comité de sélection

Lydia Toupin de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

Michel Hubert de l'arrondissement des Rivières

Chantal Poirier de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Martin Bouchard de l'arrondissement de Charlesbourg

Marie-France Pagé de l'arrondissement de Beauport

Nathalie Cournoyer de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Ce cahier est une réalisation des Publications spéciales leSoleil

Édition : **Yvan Dumont** • Graphisme : **Hélène Foley**

Direction : **Frédéric Morneau** • Publicité : **418 686-3435**

Habitation › **Construction neuve** › basse densité**Lauréat****RÉSIDENCE 2G**

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception: Éric Pelletier architectes/ Gilles Guité architecte**Réalisation:** Nova construction

Implantée sur un terrain de forme rectangulaire et étroite, cette nouvelle résidence comprend deux volumes monolithiques blancs : le corps principal et le garage. Cette composition intemporelle se veut néanmoins un rappel à l'architecture moderne des années 1960 au Québec. Son articulation témoigne de la volonté d'encadrer la cour arrière et de maintenir un degré d'intimité par rapport à la rue. Le lien entre l'intérieur et l'extérieur est renforcé par l'horizontalité et l'assemblage de volumes distincts qui expriment clairement leur fonction. Par son expression résolument contemporaine, la résidence a retenu l'attention du jury en raison de l'intégration à son environnement, tant en ce qui a trait aux volumes qu'aux couleurs et aux matériaux. L'utilisation de composantes en bois, en verre givré et en métal contribue à la finition réussie de cette délicate modénature.

Finalistes**Maison du 4 rue Général-Vanier**

Résidence située au 4, rue Général-Vanier, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M. Robin Bouchard**Réalisation:** Les Habitations Marax**Résidence bifamiliale Cantin-Tobin**

Résidence située au 1075, rue du Calcaire, arrondissement des Rivières

Conception: Guillaume Fafard Architecte / Yvan Blouin architecte**Réalisation:** Yvan Blouin Construction inc.**Habitation** › **Construction neuve** › moyenne et haute densité**Lauréat****COHABITAT QUÉBEC**

Bâtiments situés au 1650, rue Louis-Jetté, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Tergos Architecture et Construction Écologique / Mainguy Verge Architectes**Réalisation:** LYS Construction / Les Constructions Pierre Blouin inc.

Le jury a tenu à souligner ce nouveau projet d'habitation collective basé sur le concept de cohabitat, une première au Québec. Formant un noyau résidentiel à l'échelle humaine, il favorise le développement de relations harmonieuses entre voisins et le sentiment d'appartenance à une communauté. L'ensemble des bâtiments regroupe quatre immeubles, dont trois abritent des logements et le dernier est composé d'espaces communautaires gérés collectivement. Leur positionnement judicieux sur le site entraîne la création d'une cour intérieure surplombée de balcons en coursives sur toute la longueur des bâtiments. Les façades sont revêtues d'un parement de bois orangé dont la fenestration hybride en bois et en aluminium rythme les volumes allongés. Porteur de valeurs écoresponsables, ce projet présente ainsi une qualité de conception se voulant en synergie avec l'environnement. En fait foi, la certification LEED Platine obtenue par tous les bâtiments de cet ensemble.

Finalistes**PECH-SHERPA**

Bâtiment situé au 130, boulevard Charest Est et au 135, rue Notre-Dame-des-Anges, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Lafond Côté architectes**Réalisation:** Garoy construction inc.**Appartements Port-Dauphin – Phase 1**

Bâtiment situé au 337-345, rue Saint-Paul, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Côté Leahy Cardas architectes**Réalisation:** Yves Germain Construction inc.**Coopérative de solidarité Les habitations du Châteaurois**

Bâtiment situé au 8100, boulevard de l'Ormière, arrondissement des Rivières

Conception: CCM2 (Côté Chabot Morel, architectes)**Réalisation:** Construction Citadelle inc.**Habitation** › **Rénovation et agrandissement****Lauréat****M^{me} SUZANNE BÉRUBÉ ET M. ANDRÉ MORIN**

Bâtiment situé au 1857, rue La Fontaine, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M^{me} Suzanne Bérubé et M. André Morin / Martin Tanguay, architecte consultant**Réalisation:** Construction Beauport Satisfaction

Les travaux réalisés sur ce bâtiment ont impressionné le jury par l'attention portée aux détails dans la mise en œuvre de cette opération de rénovation et d'agrandissement. Contrastant avec la brique pâle, le nouveau revêtement de planche à clin installé sur la façade latérale, les portes, les fenêtres et les garde-corps ont été remplacés par des composantes qui attirent le regard. L'entrée reconfigurée est traitée avec le même doigté, tout en demeurant intégrée au bloc principal en raison de sa composition équilibrée. Malgré la complexité d'intervenir sur un tel volume cubique, la justesse et la qualité d'exécution des travaux viennent rehausser le caractère architectural du bâtiment en lui donnant un second souffle.

Finalistes**M^{me} Dominique Nadeau et M. Sylvain Verreault**

Résidence située au 6570, avenue Bonaparte, arrondissement de Charlesbourg

Conception: Tergos Architecture**Réalisation:** M^{me} Dominique Nadeau et M. Sylvain Verreault / Menuisart inc.**Résidence Des Bouleaux**

Résidence située au 59, rue des Bouleaux Ouest, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Éric Pelletier architectes**Réalisation:** Menuisart inc.

Patrimoine dans un site patrimonial

Lauréat ex Æquo

M. VINCENT DROLET

Bâtiment situé au **2430-2432, avenue Royale**, arrondissement de Beauport

Conception: BFH architecture

Réalisation: Construction & Rénovation M. DUBEAU inc.



Le jury a été impressionné par cette restauration respectant l'architecture de ce duplex caractérisée par un volume cubique comprenant des logements superposés qui possèdent chacun leur propre entrée. Les travaux ont notamment permis de réparer la maçonnerie de pierres et de briques existante, en plus de remettre en état les portes et les fenêtres d'origine. Élément clé de l'intervention, la galerie de la façade principale a été reconstruite avec un garde-corps de bois tandis que sa toiture en tôle pincée a été réparée et repeinte. Dans un secteur qui compte de nombreux bâtiments patrimoniaux, ces interventions sont parvenues à redonner à ce bâtiment toute l'importance qu'il mérite. Il reste à souhaiter que cette restauration puisse servir d'exemple et ait un effet d'entraînement auprès des propriétaires de bâtiments patrimoniaux de Beauport.



Lauréat ex Æquo

ARTÉNIA INC. ET INVERSION INC.

Bâtiment situé au **67, rue D'Auteuil**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Arténia inc./ Inversion inc.

Réalisation: Construction Pierre Blouin inc.



Construite aux environs de 1820, cette résidence est localisée dans le site patrimonial du Vieux-Québec. Le jury souligne l'ampleur du défi de cette restauration, étant donné sa localisation dans un tissu historique d'une grande valeur et ses qualités architecturales anciennes. Les travaux entrepris sur la façade et en cour arrière concernent la réorganisation des issues qui ont permis le dégagement des escaliers le long du mur, l'installation de portes-fenêtres et le regroupement des entrées électriques. Ils ont eu pour effet de faciliter la lecture de la façade et d'en améliorer la composition. Les remises ont, quant à elles, été dégagées. L'exécution soignée est à la hauteur de la qualité de ce patrimoine et démontre l'importance d'intervenir avec soin, même en cour arrière.



Finaliste

M. Dave Dombrowski

Bâtiment situé au **734-736, boulevard Louis-XIV**, arrondissement de Charlesbourg

Conception: M. Dave Dombrowski

Réalisation: Construction Rénovation SPL inc.

Mention

M. Gilles Lauzière et M. Martin Laroche

Résidence située au **8220, Le Trait-Carré Ouest**, arrondissement de Charlesbourg

Le jury a tenu à souligner l'entretien constant et la préservation minutieuse du bâtiment, représentatif d'un type architectural très présent dans le site patrimonial de Charlesbourg. Sa toiture recourbée munie de lucarnes est un magnifique exemple de résidence néoclassique québécoise.



Patrimoine hors d'un site patrimonial

Lauréat

COOPÉRATIVE LES GRANDS RANGS

Bâtiment situé au **199, rue Saint-Joseph Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Tergos Architecture et Construction Écologique / Mainguy Verge Architectes

Réalisation: Construction Hamel et Alain inc. / Tergos Architecture et Construction Écologique

Impliquant la réutilisation et la rénovation d'un bâtiment ancien, les travaux effectués sur ce bâtiment ont engendré un nouveau lien avec la rue. L'ajout d'une corniche, la réfection des vitrines et l'installation d'un nouveau revêtement en caissons de bois participent à la réalisation de ce nouveau commerce. Quant aux travaux des étages supérieurs, ils ont eux aussi collaboré considérablement à l'amélioration de l'état physique du bâtiment, en mettant en valeur ses éléments architecturaux authentiques et nouveaux. En outre, la mission de l'organisme, qui vise à dynamiser le milieu des coopératives et à offrir un commerce de proximité au cœur du quartier Saint-Roch, a suscité l'intérêt du jury.

Finalistes

M. Robert Lafrance

Bâtiment situé au **210, rue Aberdeen**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M. Robert Lafrance

Réalisation: Rénovation Blouin inc.

M. Dany Croussette

Bâtiment situé au **426, rue De Mazenod**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: Fugère Architectes

Réalisation: Menuiserie Québec inc.



Édifices commerciaux et industriels

Construction neuve

Lauréat

SIÈGE SOCIAL DE LA CAPITALE GROUPE FINANCIER

Édifice situé au **625, rue Saint-Amable**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Coarchitecture / Lemay & associés

Réalisation : Verreault construction / BPR



Le jury a été enchanté de la contribution positive de la nouvelle partie de l'édifice du siège social de La Capitale groupe financier au paysage de la colline Parlementaire. L'agrandissement, de facture moderne et contemporaine, a redonné équilibre et élégance à ce secteur, tout en faisant disparaître un stationnement de surface. La volumétrie audacieuse devient un point d'intérêt incontournable. Elle se traduit par une tour dont la verticalité est accentuée par son emplacement en coin. La composition d'ensemble évoque la forme de cristaux au moyen d'un agencement de mur-rideau, de pierre naturelle et de verre. L'aspect épuré et lisse des façades contribue à mettre en valeur la richesse des matériaux. L'édifice répond aux standards LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) qui conduisent à des pratiques de construction et d'occupation respectant les principes du développement durable.

Finalistes

Siège sociale Maheu & Maheu

Édifice situé au 605, rue des Rocailles, arrondissement des Rivières

Conception : BGLA architecture + design urbain

Réalisation : Construction Béland & Lapointe

Prémont Harley-Davidson

Édifice situé au 1061 à 1071, boulevard Pierre-Bertrand, arrondissement des Rivières

Conception : DMG Architecture et Bourgeois / Lechasseur Architectes

Réalisation : Les Constructions Gagnon 1980 inc.

Édifices commerciaux et industriels

Rénovation et agrandissement

Lauréat

500 GRANDE ALLÉE

Édifice situé au **500, Grande Allée Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Lemay & associés

Réalisation : Garoy construction inc.



La rénovation de cet édifice marquant du patrimoine de la modernité a présenté un défi de taille tout en préservant les caractéristiques propres à son architecture. Elle a permis de reconfigurer le basilaire et de repenser son enveloppe de verre. La conception du nouveau mur-rideau a permis d'améliorer la performance énergétique de l'enveloppe. Il se compose d'une

double paroi munie d'un espace ventilé et de fenêtres ouvrantes. Le surhaussement du volume au toit balance les proportions de l'édifice, présent et discret dans le paysage de la colline Parlementaire, il apporte de la transparence. Le projet comprend par ailleurs des aménagements extérieurs d'une grande qualité, renforçant ainsi son lien avec la Grande Allée. Le jury a donc tenu à souligner ce bel exemple de pérennité architecturale.

Finalistes

Place St-Sacrement

Édifice situé au 1375-1385, chemin Sainte-Foy, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Fugère Architectes

Réalisation : Logisbourg inc.

Le cinquième étage, édifice Complan

Édifice situé au 2785-2795, boulevard Laurier, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : Cargo architecture / Carl Hovington, architecte consultant

Réalisation : Construction Citadelle inc. / Nordic Structure Bois

Recyclage

Lauréat

RÉSIDENCE LIMOILOU

Bâtiment situé au **730, 8^e Avenue**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Cloutier Harvey et Lévesques Architectes

Réalisation : Sodéroc Développement immobilier Itée & Roche Construction inc.

Ce projet de recyclage a attiré l'attention du jury qui considère cette transformation d'un ancien CHSLD (Centre d'hébergement et de soins de longue durée) en logements communautaires destinés aux familles et aux personnes âgées comme une opération fort réussie. Les interventions réalisées ont permis notamment le rehaussement du volume de la toiture et la réfection de l'enveloppe avec l'installation d'un revêtement de brique au rez-de-chaussée et de panneaux métalliques aux étages. Le choix de matériaux aux couleurs de terre, l'ajout de balcons et le repositionnement des ouvertures ont eu pour effet d'équilibrer la composition d'ensemble. La reconfiguration de l'entrée inclut quant à elle la construction d'un vestibule vitré et d'une rampe d'accès. Tous ces éléments contribuent au succès de cette intervention soigneusement exécutée, en respect de l'expression formelle antérieure du bâtiment.

Finaliste

Nouveau centre d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge

Bâtiment situé au 1215, Grande Allée Ouest, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : Harvey Villeneuve Hale Architectes / Genivar

Réalisation : Le Groupe Conseil Méconair Ltée / Construction Couture et Tanguay



Édifices publics et institutionnels

Lauréat

STADE TELUS - UNIVERSITÉ LAVAL

Bâtiment situé au **2380, rue du PEPS**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : ABCP architecture / Coarchitecture

Réalisation : Pomerleau inc.



Fonctionnel, bien intégré à son milieu et affichant un caractère audacieux, ce nouvel édifice dédié au soccer est implanté au centre des terrains sportifs universitaires. Par sa forme, profilée et souple, il permet de faire le lien avec le stade de football extérieur. La construction est percée de fenêtres et de volumes de verre en porte-à-faux, allant de pair avec le rouge vif de ce lieu privilégié. Le jury a particulièrement apprécié la technique innovante utilisée pour la structure, soit une ossature supportée par des arches de bois lamellé-collé déposées sur des culées de béton. La toiture sinueuse qui en résulte génère la forme unique de cet édifice, dorénavant perçu comme un repère dans le paysage du plateau de Sainte-Foy, offrant ainsi une communication visuelle avec le milieu environnant.

Finaliste

Centre administratif Place Côté

Édifice situé au 1900, rue Côté, arrondissement des Rivières

Conception : Bisson | associés architectes

Réalisation : Les entreprises Québec Hab Ltée

Bâtiments municipaux

Lauréat

ARÉNA GIFFARD

Bâtiment situé au **3500, rue Cambronne**, arrondissement de Beauport

Conception : Consortium CCM2 (Côté Chabot Morel, architectes) / Côté Leahy Cardas architectes

Réalisation : Verreault construction



Situé dans le parc Saint-David, le Centre sportif de Giffard présente une thématique créatrice reflétant la matérialité et l'immatérialité de l'eau à travers les changements d'état de la matière. La modulation et la composition des volumes du nouveau complexe ont retenu l'intérêt du jury. Le volume principal en tôle profilée, dont la face latérale évoque la glace, est traité de manière opaque tandis que le volume en avant-plan est d'une grande légèreté. Le jour comme la nuit, la continuité intérieure-extérieure est assurée par la paroi de verre qui offre une transparence complète ou laisse entrevoir les formes avec sa teinte lactée. L'aménagement extérieur vient pour sa part définir l'espace de l'entrée principale et y dirige la circulation, renforçant ainsi la synergie entre le bâtiment et son terrain.

Finalistes

Aréna Réjean-Lemelin

Bâtiment situé au 1300, rue Pompadour, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Laroche & Desmeules architectes

Réalisation : Drolet construction

Bureau d'arrondissement des Rivières et salle d'exposition de la bibliothèque Aliette-Marchand

Bâtiment situé au 330, rue Chabot et 243, boulevard Pierre-Bertrand, arrondissement des Rivières

Conception : ABCP architecture

Réalisation : Construction Marc Drolet inc. / Génitech, entrepreneur général inc.

Accessibilité universelle

Lauréat

DOMAINE DU PARC SAVARD

Bâtiments situés au **166 à 210, avenue Bernatchez**, arrondissement des Rivières

Conception : Lafond Côté, architectes

Réalisation : Construction Richard Arsenault

Cet ensemble de trois bâtiments est un bel exemple d'un complexe immobilier inclusif à l'intérieur duquel on retrouve plusieurs familles, personnes vivant seules ou en couple, à mobilité réduite ou non. Les 130 logements peuvent facilement être adaptés selon les besoins de l'occupant. L'ensemble du site offre un parcours accessible depuis la rue ou le stationnement jusqu'à l'intérieur des bâtiments, permettant ainsi l'accès aux aires publiques de jeux et de détente extérieures. De plus, pour assurer l'accessibilité aux entrées donnant accès aux logements et aux services communautaires, chaque porte a été munie d'un système d'ouverture automatique et d'un seuil posé au niveau du sol. On trouve également sur le site plusieurs zones de débarcadères qui sont bien éclairées afin de faciliter la circulation des usagers.

Enfin, le jury a particulièrement apprécié l'absence de dénivelé entre la rue et les bâtiments. Le parcours de la rue au complexe immobilier est facile à emprunter pour toute personne à mobilité réduite et il est si bien intégré qu'il passe inaperçu.

Finalistes

Aréna Réjean-Lemelin

Bâtiment situé au 1300, rue Pompadour, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Laroche & Desmeules architectes

Réalisation : Drolet construction

500 Grande Allée

Édifice situé au 500, Grande Allée Est, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Lemay & associés

Réalisation : Garoy construction inc.

Coopérative de solidarité Les habitations du Châtelois

Bâtiment situé au 8100, boulevard de l'Ornière, arrondissement des Rivières

Conception : CCM2 (Côté Chabot Morel, Architectes)

Réalisation : Construction Citadelle inc.

Prémont Harley-Davidson

Édifice situé au 1061 à 1071, boulevard Pierre-Bertrand, arrondissement des Rivières

Conception : DMG Architecture et Bourgeois / Lechasseur Architectes

Réalisation : Les Constructions Gagnon 1980 inc.



Comité de sélection

Alfred Martel, architecte retraité, consultant

Laurent Dorval, premier technicien retraité, Ville de Québec

Johanne Lapierre, ergothérapeute, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec

Michel Bédard, représentant, Regroupement des personnes handicapées de la région 03

Sébastien Lebel, architecte paysagiste, Ville de Québec

Prix Hommage

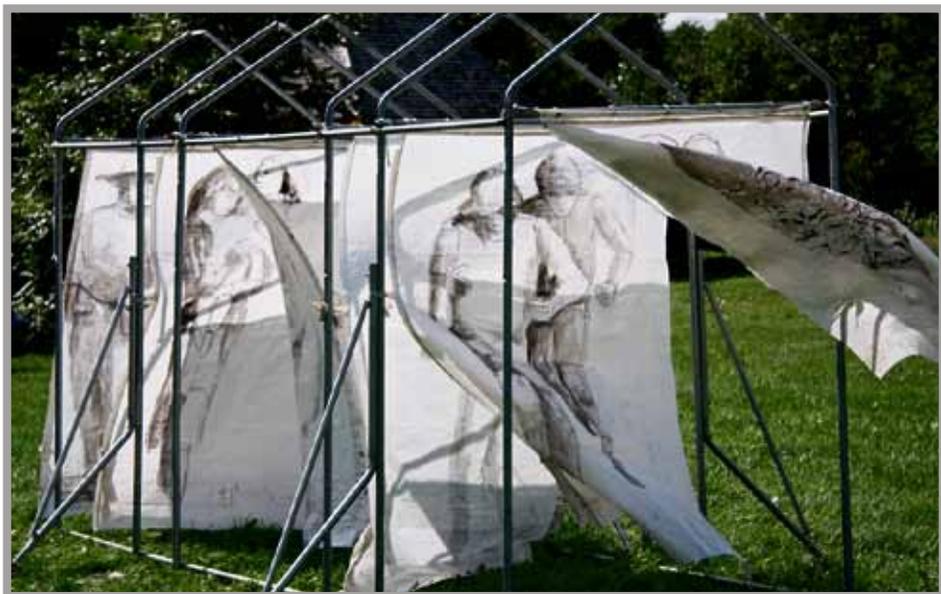
À l'occasion des Mérites d'architecture 2013, la Ville de Québec rend hommage à l'architecte Christine Vallée.

Pour plusieurs femmes architectes de Québec, M^{me} Vallée a fait figure de pionnière. L'une des premières femmes diplômées de l'École d'architecture de l'Université Laval en 1970, elle fait dorénavant partie des grands noms de cette École où elle dirige périodiquement des ateliers de design.

En tant qu'associée ou consultante en pratique privée, sa préoccupation de l'intégration architecturale à l'environnement l'amène à participer activement au design de plusieurs projets. À la suite de sa cléricature chez Jacques DeBlois, elle devient partenaire et architecte associée de la firme Tremblay, Vallée-Tremblay architectes. Elle prend notamment part à des propositions de développement et de rénovation d'artères urbaines afin de contribuer à la revitalisation socio-économique et au développement durable des municipalités du Québec.

Pendant plus d'une quinzaine d'années, M^{me} Vallée a œuvré à titre de responsable aux aménagements, design et gestion de projets pour le réseau ÉCONOMUSÉE de Québec. De par son implication à cet organisme, elle a réalisé une trentaine de propositions touchant diverses entreprises, telles que le Vignoble de l'Orpailleur et Cassis, Mona & filles. Son expertise l'amène ensuite à travailler en tant que consultante au développement du réseau ÉCONOMUSÉE Northern Europe (ENE), et ce, jusqu'à sa retraite en 2013.

Au fil des ans, sa passion pour l'architecture l'entraîne et l'incite à poursuivre une démarche intégratrice liée au domaine des arts visuels. Actuellement, elle expose en solo ou en groupes, en plus d'être membre impliquée au regroupement BLEU et au collectif Engramme.



Œuvre d'art public

Lauréat

TOUT AU LONG

Œuvre d'art située au **330, rue Chabot**, arrondissement des Rivières

Conception: M^{me} Hélène Rochette

Réalisation: Cloutier et Chaurette inc.



L'œuvre d'art *Tout au long* trace et guide le parcours de l'entrée principale du bureau de l'arrondissement des Rivières. Formes aux galbes purs, les trois composantes de cette sculpture témoignent de la présence de la nature, tranquille et vivante, qui cohabite avec les résidents de ce secteur. S'animent des lumières qui varient au fil des saisons, cette composition reflète l'environnement et contribue à animer l'espace public devant le bâtiment en y offrant de multiples lectures. Réalisée en aluminium marin naturel, cette installation sculpturale se démarque par sa qualité d'exécution, ce qui a séduit le jury.

Finalistes

Rêves en fête

Œuvre d'art située au 250, boulevard Wilfrid-Hamel, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M. Michel Goulet

Réalisation: M. Michel Goulet

C'est sûrement des étudiants qui ont fait ça

Œuvre d'art située au 2410, chemin Sainte-Foy, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception: BGL

Réalisation: M. Ludovic Boney

Affichage

Lauréat

JEF POISSONNERIE – PRÊT-À-MANGER

Enseigne en saillie réalisée au **223, rue Saint-Joseph Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M. Jean-François Mondou / M^{me} Sylvie Brouillard

Réalisation: M^{me} Sylvie Brouillard / M. Émile Tremblay

D'un rouge éclatant, la qualité de l'enseigne de JEF Poissonnerie a fait l'unanimité au sein du jury, compte tenu de l'image claire qu'elle transmet. Suspendue dans le vide au moyen d'un hameçon et d'une potence en métal, la forme stylisée du vertébré aquatique se détache de la façade du bâtiment. L'efficacité du message que communique l'enseigne relève de son expression artistique figurative. Elle participe ainsi au dynamisme de cette section de la rue Saint-Joseph, là où les gastronomes diversifiées sont particulièrement présentes.



Finalistes

Saint-Crème

Enseigne en saillie réalisée au 22, rue Sainte-Anne, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M^{me} Marie-Claude Parent, graphiste

Réalisation: M. Marc Brochier, artiste peintre / Marc-Antoine Doré et Vincent Doré

Shamâne

Enseigne en saillie réalisée au 70, boulevard Champlain, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception: M. Serge Kremer / Posimage

Réalisation: Posimage